

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que dans le cadre de l'augmentation de capital par apport en numéraire effectuée par la société Le Carton, Holmarcom, représenté par son Président Directeur Général, M. Mohamed Hassan Bensalah, a déclaré le 12 janvier 2007, avoir franchi à la hausse, le 29 décembre 2006, les seuils de participation de 33,33%, 50% et 66,66% dans le capital de ladite société.

Suite à cette opération d'augmentation de capital, Holmarcom détient 245.225 actions Le carton, soit 97,53% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil de participation précité, Holmarcom envisage de demander la radiation de la société Le Carton de la bourse de Casablanca.

Contact CDVM :
Tel : 037 68 89 27
E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma